

1er Cahier

Dépistage systématique relancé

Cancer du sein • Treize cantons alémaniques n'ont pas encore de programmecantonal. La conseillère nationale Valérie Piller Carrard interpelle le Conseil fédéral.

Pierre-André Sieber

Ainsi va le fédéralisme en Suisse. Le dépistage du cancer du sein est systématique dès l'âge de 50ans dans une bonne moitié des cantons (comme Fribourg, Vaud ou les Grisons) tandis que dans les autres, tous situés en Suisse alémanique, aucun programme organisé n'existe. La conseillère nationale Valérie Piller Carrard (ps/FR) a déposé hier une interpellation afin que cette inégalité n'ait plus cours en Suisse, où chaque année 5500femmes sont touchées par un cancer du sein.

«Instaurer un programme cantonal est la condition sine qua non pour la prise en charge des frais par l'assurance de base», explique l'élue. «Des études ont prouvé que lorsqu'il existe une gestion structurée par l'Etat, le suivi est meilleur.»

Dans les treize cantons où ce service existe (ou est planifié), les femmes de plus de 50 ans sont convoquées par courrier tous les deux ans. Selon la parlementaire socialiste, il est indispensable d'effectuer les mammographies dans le cadre d'un programme avec assurance de qualité. En effet, avec ces programmes, les clichés sont vus par deux ou trois radiologues, ce qui permet de diminuer le risque d'erreur.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil fédéral est prié de mettre l'ouvrage sur le métier afin de créer une base légale. En 2005, l'ancienne conseillère nationale Thérèse Meyer-Kaelin avait recouru avec succès à l'initiative parlementaire. Mais les dispositions prévoyant un dépistage au niveau fédéral ont été intégrées dans la loi sur la prévention, enterrée par le parlement en bonne et due forme en 2012.

Le cancer le plus fréquent

«De nombreuses interventions sur ce thème, dont une motion de 2009, sont en cours de traitement au sein de la commission santé-social», explique Valérie Piller Carrard. «Il est important de relancer le débat car, de tous les cancers, celui du sein est le plus fréquent et constitue la principale cause de mortalité liée à un cancer chez la femme en Suisse.»

Le dépistage précoce organisé est certes coûteux, mais la dépense reste moins élevée que pour un dépistage ultérieur. Et les résultats obtenus sont meilleurs. Selon une étude coordonnée par l'agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), publiée dernièrement dans «New England Journal of medicine», effectuer des mammographies tous les deux ans réduit de 40% environ la mortalité des femmes de plus de 50 ans.

Ce que confirme aussi le bilan récent effectué dans le canton de Fribourg qui fêtait les dix ans d'existence de son centre de dépistage. Selon le programme cantonal fribourgeois, le dépistage systématique du cancer du sein a permis de sauver entre 30 et 40vies. Actuellement, près de 60% des femmes âgées de plus de 50 ans ont accès à une mammographie, contre 30% seulement en 2004.

L'évidence des études ne suffit pas à créer l'unanimité en Suisse. Outre-Sarine, un dépistage centralisé enlèverait un certain volume de travail aux médecins privés, et des arguments émotionnels paralysent le mouvement.

«Au niveau du Parlement fédéral, les choses n'avancent pas vite mais on ne recule pas», souligne le conseiller national Jean-François Steiert, membre de la commission santé-social et président de la Ligue fribourgeoise contre le cancer. «Les débats sont souvent très tendus et émotionnels. L'interpellation de Valérie Piller Carrard est l'instrument parlementaire parfait pour mettre la pression sans soumettre l'objet à un vote qui se révélerait incertain.»I